

Réunion du 11 mai 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.
- Procuration(s) : M. Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Vincent DEBES ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis HOERLE, Mme Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Mme Alfonsa ALFANO, M. Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Mme Nicole THOMAS, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à M. Jean-Philippe MAURER
- Excusé(s) : Mme MOZZICONACCI Frédérique, M. ZAEGEL Sébastien
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote : M. Frédéric BIERRY, M. Etienne WOLF
- Rapporteur : Mme Danielle DILIGENT

CP/2020/133
L540_2020_04_29_133

73030 - Rénovation et accroissement du parc privé - ANAH PDH - Mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat privé : - Propositions d'approbation des termes d'un avenant n°1 à la convention de gestion des aides à la pierre de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) pour l'année 2020 et information sur le programme d'actions pour l'amélioration de l'habitat privé 2020; - proposition d'attribution des aides en faveur de l'amélioration de l'habitat privé et de la sauvegarde et valorisation du patrimoine ; - propositions d'approbation des avenants aux conventions des programmes d'intérêt général(PIG) "Rénov'Habitat" et "Adapt'Logis" 2016-2020 pour leurs prorogation et renouvellement des conventions de programmes pour la mise en œuvre des nouveaux PIG Rénov'Habitat 67 et Soutien à l'autonomie pour la période 2020-2023

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président : - approuve les termes du projet d'avenant n°1 pour l'année 2020 à la convention de gestion des aides à la pierre de l'ANAH conclue le 26 juillet 2018 entre l'ANAH et le Département du Bas-Rhin, annexée au présent rapport ; - autorise son président à signer cet avenant à conclure respectivement entre le Département et l'ANAH ; - prend acte du programme d'actions 2020 pour l'amélioration de l'habitat privé sur le territoire départemental en dehors de celui de l'Eurométropole de Strasbourg conformément au document annexé à la présente délibération ; - décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 193 206 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dans le cadre du dispositif d'aide en faveur de l'amélioration de l'habitat privé ; - approuve les termes des projets d'avenants pour la mise en œuvre du PIG Rénov'Habitat et Adapt'Logis à conclure avec l'Etat, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et Procivis Alsace en faveur de l'amélioration de l'habitat privé et l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et/ou du handicap pour proroger la durée. En effet, en raison de la crise sanitaire, la

Commission d'Appel d'Offres n'a pas pu se réunir dans les délais prévus initialement rendant impossible l'attribution des nouveaux marchés PIG à compter du 1er mai. La prolongation des conventions PIG jusqu'au 31 mai 2020 est indispensable pour assurer une continuité entre les deux contrats. Ces avenants sont annexés à la présente délibération. Elle autorise, par ailleurs, son président à signer ces avenants ; - approuve les termes des projets de conventions pour la mise en œuvre des nouveaux programmes d'intérêt général « Rénov'Habitat » et « Soutien à l'Autonomie » à conclure avec l'Etat, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et Procivis Alsace sur la période 2020-2023. Ces projets de conventions, annexés à la présente délibération, prévoient les modalités de mise en œuvre de ces programmes pour atteindre les objectifs en termes de rénovation énergétique des logements du parc privé, du traitement des logements indignes et dégradés ainsi qu'en termes d'adaptation des logements liée à la perte d'autonomie. Elle autorise, par ailleurs, son président à signer ces conventions.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 44

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL	42
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200511-
lmc1136225A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 20/05/20